

DISC et trouver une solution multilatérale à la tendance actuelle des politiques de commerce extérieur du gouvernement des États-Unis?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, à mon avis, la question du député en contient plusieurs. Qu'une chose soit claire: nous n'avons aucunement l'intention d'accepter des rapports en provenance de Washington qui attaqueraient le ministère de l'Expansion, les industries de fabrication canadienne et notre habileté à soutenir la concurrence internationale. De fait, nous avons déjà pris des mesures pour renforcer notre industrie de fabrication, dont la réduction des impôts des sociétés. En outre, le député a mentionné, je crois, la mesure visant les placements étrangers laquelle semble susciter de l'inquiétude dans certains milieux à Washington. Notre gouvernement estime qu'il importe de veiller à ce que les investissements étrangers au Canada soient vraiment avantageux pour nous en appliquant le processus de sélection proposé.

M. l'Orateur: Le député d'Oshawa-Whitby.

M. Hellyer: J'ai une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: La présidence a accordé la parole au député d'Oshawa-Whitby pour une question supplémentaire.

LA RÉACTION AMÉRICAINE AUX PROTESTATIONS CANADIENNES QUANT AUX DROITS COMPENSATEURS SUR LES PNEUS MICHELIN

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, comme le ministre s'est fermement opposé hier aux délégués du Congrès du Travail du Canada au sujet des mesures discriminatoires que pourraient prendre d'autres pays à l'endroit du Canada, dirait-il à la Chambre si les États-Unis ont communiqué avec lui au sujet de la protestation du gouvernement contre le droit compensateur imposé sur les pneus Michelin?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): La réponse est non, monsieur l'Orateur.

M. Broadbent: Comme le ministre a également affirmé fermement hier que le gouvernement ne demeurerait pas les bras croisés, mais qu'il prendrait des mesures de représailles contre toute discrimination, dirait-il à la Chambre ce que le gouvernement prévoit faire si, comme cela semble probable, les États-Unis ne changent pas d'attitude au sujet du droit perçu sur les pneus Michelin?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, si nous ne pouvons régler l'affaire Michelin avec satisfaction, nous aurons recours aux moyens légaux et nous soumettrons la question aux tribunaux américains.

* * *

LE LOGEMENT

LA HAUSSE DES LOYERS DES PENSIONNÉS CONSÉCUTIVE À LA HAUSSE DE LA PENSION DE VIEILLESSE—DEMANDE D'ENQUÊTE

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre d'État aux Affaires urbaines. Le ministre est-il au courant du nombre croissant de rumeurs au sujet de retraités dont les loyers et les frais

Questions orales

sont augmentés par les propriétaires et les maisons de repos depuis l'annonce de la hausse des pensions de sécurité de la vieillesse, et a-t-il demandé à la Société centrale d'hypothèques et de logement de mettre sur pied une sorte de mécanisme destiné à maîtriser la situation dans tout le pays et à vérifier si nos retraités subissent des préjudices?

• (1420)

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, des journalistes et d'autres ont prétendu que certains propriétaires l'ont fait, mais, que je sache, la Société centrale d'hypothèques et de logement n'a pas reçu beaucoup de plaintes. La Société a établi sa politique en matière de loyers pour 1973. D'autre part, pour ce qui est de tenter de contrôler les propriétés privées sur lesquelles elle n'a aucun lien hypothécaire, à mon avis, son influence serait très limitée.

M. Lewis: Tous les députés le savent: certains foyers privés de retraités sont sûrement financés aux termes de la loi nationale sur le logement et c'est dans cette optique que je demande au ministre s'il va trouver le moyen de faire examiner la situation, au moins dans le cas des propriétés construites grâce à l'aide de la SCHL.

M. Basford: Là où la propriété appartient à la Société centrale, comme il arrive souvent, j'ai ordonné à cette dernière d'être...

M. Lewis: Si le ministre voulait bien répondre à la question...

M. Basford: Si le chef du Nouveau parti démocratique voulait bien écouter...

Des voix: Prenez garde!

M. Basford:... il saurait ce que le gouvernement a fait. J'ai interdit à la Société centrale d'hypothèques et de logement d'augmenter les loyers de ses propriétés cette année.

Des voix: Bravo!

M. Basford: Dans le cas des habitations à dividende limité, lorsque nous sommes obligés par contrat de tenir compte de l'augmentation des frais d'exploitation du propriétaire, j'ai ordonné à la Société de se montrer très stricte pour ce qui est d'approuver de telles augmentations. Là où nous ne détenons qu'une hypothèque, nous n'avons qu'un droit très limité en fait. Je vais examiner les termes des contrats hypothécaires ou de nos usages pour déterminer si nous pouvons intervenir de quelque façon dans ces cas, mais je crois que le député est aussi bien renseigné que moi au sujet de ces limites.

M. Lewis: Le ministre a-t-il entamé des discussions avec ses homologues provinciaux et sinon est-il disposé à le faire et à leur recommander instamment d'instituer une réglementation des loyers, visant les logements des pensionnés et ceux-là seulement? Je lui demanderais de prendre l'initiative à cet égard.